

PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mandat 2020-2021 – CA du 17 février 2021





PROCÈS-VERBAL - CONSEIL D'ADMINISTRATION ORDINAIRE MERCREDI 17 FÉVRIER 2021 À 18 HEURES - EN LIGNE

Sont présent.e.s les membres du conseil d'administration suivants :

Louis-Vincent Courchesne Sciences de l'administration

Ibrahim Gbetnkom FSE

Olivier Pilette Lettres et sciences humaines

Cyril Bolduc Médecine Sophie Tremblay Pharmacie

Charles-Émile Fecteau Sciences et génie

Gaultier Pasols Sciences de l'administration

Hatem Laroussi Sciences infirmières Frédérique Fortin Médecine

Aissata Dia FSE

Roxanne Gaudreault Sciences de l'administration
Atasse Koulete Dovene Lettres et sciences humaines

Juliette Lemieux-Forget Médecine

Sont présent.e.s les membres du comité exécutif suivants :

Jason Ortmann Président

Perpétue Adité V.-p aux affaires internes*
Louibert Meyer V.-p. aux affaires externes*

Lynda Agbo V.-p. aux études et à la recherche*

Louis-Xavier Lamy Secrétaire général

Sont présent.e.s les observateurs – trices suivant.e.s :

Nina Tomaszewski Prestataire de service
Claude Junior Charles Prestataire de service

Jean-Samuel Angers
Yosr Tammar
Philosophie
Sciences sociales

Élodie Grandmont ETI

Sont absent.e.s les membres du conseil d'administration suivants :

Loïc Geelhand de Merxem Droit
Laetitia Reduron Médecine

David Boivin Sciences de l'administration

Serigne Babacar Fall FSE Léo Fontfrède Droit

Quentin Maridat Sciences sociales

Rosie Kasongo Sciences de l'administration
Chance Gloria Dedji Théologie et sciences religieuses

Frédéric Dulude Sciences et génie Frédéric Letourneux Sciences et génie

Zakari Liré FESP

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Jason Ortmann constate le quorum à 18h45.

Résolution CA-2021-02-17/01

Proposée par : Jason Ortmann Appuyée par : Olivier Pilette

Que soit ouverte la séance du conseil d'administration de l'AELIÉS du 17 février 2021.

Pas de demande de vote

Proposition adoptée à l'unanimité

2. NOMIMATIONS DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Résolution CA-2021-02-17/02

Proposée par : Jason Ortmann Appuyée par : Gaultier Pasols

Que Alexandre Sévigny agisse à titre de président d'assemblée et que Louis-Xavier Lamy agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

Pas de demande de vote

Proposition adoptée à l'unanimité

^{*}Membres sans droit de vote et ne faisant pas partie du quorum.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président d'assemblée se présente et procède à la lecture de l'ordre du jour. Il demande s'il y a des modifications à apporter.

Résolution CA-2021-02-17/03

Proposée par : Jason Ortmann
Appuyée par : Louis-Xavier Lamy

Que soit adopté l'ordre du jour.

À l'amiable, les points 6.3 et 6.4 sont combinés en un seul point nommé « Élections générales. »

Pas de demande de vote

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

L'ordre du jour adopté va comme suit :

- 1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée 18 h 00
- 2. Nominations de la présidence et du secrétariat d'assemblée
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4. Lecture et adoption du procès-verbal du 20 janvier 2021
- 5. Ressources humaines
 - 5.1. Démission du CA
 - 5.2. Nomination au CA
 - 5.3. Rapports mensuels du comité exécutif
 - 5.4. Contrats de service
 - 5.5. Élections sur le Conseil universitaire
 - 5.6. Comité directeur du café Fou AELIÉS

6. Affaires internes et institutionnelles

- 6.1. Assemblée générale annuelle
- 6.2. Forum EDI
- 6.3. Élections générales
- 6.4. Modification des Règlements généraux
- 6.5. Politique de gestion des conflits d'intérêts

7. Affaires financières

7.1. Vérifications des bilans, états des résultats et suivi de budget de janvier 2021

8. Affaires externes

8.1. Projet de halte-garderie sur le campus

- 9. Café Fou AELIÉS
- 10. Affaires nouvelles (varia)
- 11. Date du prochain CA
- 12. Levée de l'assemblée

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 JANVIER 2021

Considérant qu'une copie du procès-verbal du conseil d'administration du 20 janvier 2021 a été envoyée à chaque membre du CA avant cette assemblée, le secrétaire d'assemblée est dispensé d'en faire la lecture.

Résolution CA-2021-02-17/04

Proposée par : Sophie Tremblay
Appuyée par : Louis-Xavier Lamy

Que soit adopté le procès-verbal du 20 janvier 2021.

Pas de demande de vote

Procès-verbal adopté à l'unanimité

5. RESSOURCES HUMAINES

5.1. Démissions du CA

Louis-Xavier Lamy nomme la liste des démissions et des départs, qui va comme suit :

Dahney Corielan Virginie Paquette

Résolution CA-2021-02-17/5

Proposée par : Louis-Xavier Lamy Appuyée par : Jason Ortmann

Que Serigne Babacar Fall soit démis de ses fonctions d'administrateur pour absence répétée.

Pas de demande de vote

Adopté à l'unanimité

5.2. Nominations du CA

Louis-Xavier Lamy explique qu'il procèdera à une proposition d'entérinement en bloc.

Résolution CA-2021-02-17/6

Proposée par : Louis-Xavier Lamy Appuyée par : Sophie Tremblay

Que soient élus Jean-Samuel Angers, Élodie Grandmont et Yosr Tammar au conseil d'administration de l'AELIÉS.

Jean-Samuel Angers se présente. Il a été élu par l'association de la faculté de philosophie.

Yosr Tammar se présente. Elle est doctorante en relations industrielles.

Élodie Grandmont se présente. Elle a été nommée par le REMDEI de l'ESEI.

Pas de demande de vote

Élus à l'unanimité

5.3. Rapport mensuel du comité exécutif

Jason Ortmann fait le point sur les activités du comité exécutif, notamment au sujet des discussions avec l'administration de l'Université pour les étudiant-e-s interntionaux-nales. Il mentionne le travail en collaboration avec la CADEUL à ce sujet.

Sophie Tremblay demande comment se porte le concours Néo.

Perpétue Adité explique que cette année, l'objectif pour Néo était de travailler en collaboration avec les facultés. Elle explique que cinq facultés se sont impliquées jusqu'à présent, et qu'elle discute toujours avec des associations pour susciter leur intérêt pour Néo.

Atassé Koulete Dovene aborde le débat de l'américanisation des universités québécoises, et il demande comment cela affecte l'enjeu de la dérèglementation des étudiants internationaux.

Louibert Meyer explique le travail de l'AELIÉS sur le dossier de la dérèglementation des frais de scolarité. Il explique la complexité de l'enjeu et l'importance du débat. Il explique aussi comment cette déréglementation favorise les universités anglophones et montréalaises.

Jason Ortmann complète en ajoutant des explications sur le manque à gagner dans le financement des universités et les enjeux politiques entourant cet enjeu.

Sophie Tremblay demande à Lynda Agbo des informations supplémentaires au sujet de la publication du mémoire sur la place du français.

Lynda Agbo explique les particularités de la publication de ce mémoire en mentionnant la recherche de l'appui de l'Université Laval, et la possibilité de devoir confronter l'Université.

Roxanne Gaudreault demande à Jason Ortmann des informations sur le développement du projet de halte-garderie.

Jason Ortmann mentionne qu'il y a un point à l'ordre du jour pour en discuter, mais que la rencontre a eu lieu avec le BVE et que ce n'est qu'un début de projet.

Résolution CA-2021-02-17/7

Proposée par : Jason Ortmann
Appuyée par : Sophie Tremblay

Que soient adoptés les rapports mensuels du comité exécutif.

Pas de demande de vote

Adoptée à l'unanimité

5.4. Contrats de service

Jason Ortmann explique ce qui a été fait pour combler le manque occasionné par la démission d'anciens exécutants. Il explique donc que ceux-ci ont eu des contrats de service puisqu'ils ne pouvaient plus travailler comme exécutants en raison de la fin de leurs études. Ils agissent donc comme fournisseurs externes et sont payés l'équivalent d'une bourse d'officier.

5.5. Élections sur le Conseil universitaire

Jason Ortmann explique les raisons de la décision sur Basecamp, et il mentionne qu'il s'est fait offert d'y siéger pour l'AELIÉS.

Résolution CA-2021-02-17/7

Proposée par : Sophie Tremblay
Appuyée par : Yosr Tammar

Que Jason ortmann siège sur le conseil universitaire jusqu'au 1er septembre 2021.

Cyril Bolduc demande si cela n'est pas un trop gros investissement de temps pour Jason Ortmann.

Jason Ortmann explique que ces rencontres sont mensuelles et que son mandat se termine seulement dans quelques mois.

Pas de demande de vote

Adoptée à l'unanimité

5.6. Comité directeur du café Fou AELIÉS

Louis-Xavier Lamy explique qu'il manque d'administrateurs et d'administratrices sur ce comité pour qu'il y ait officiellement quorum lors des rencontres.

Jason Ortmann présente le rôle du comité directeur du café Fou AELIÉS. Il mentionne que les rencontres mensuelles sont fort agréables. Le but du comité est de veiller à la bonne gestion du café.

Ouverture de la mise en candidature

Jason Ortmann propose Yosr Tammar

Yosr Tammar accepte.

Résolution CA-2021-02-17/8

Proposée par : Cyril Bolduc
Appuyée par : Jason Ortmann

Que soit élue Yosr Tammar sur le comité directeur du café Fou AELIÉS.

Pas de demande de vote

Élue à l'unanimité

6. AFFAIRES INTERNES ET INSTITUTIONNELLES

6.1. Assemblée générale annuelle

Louis-Xavier Lamy présente l'ordre du jour de l'assemblée générale du 24 février 2021.

6.2. Forum EDI

Perpétue Adité présente les résultats des discussions ayant eu lieu lors du Forum EDI. Elle mentionne l'absence de quorum, mais la pertinence des discussions ayant tout de même eu lieu. Elle revient sur certains enjeux, notamment la discrimination vécue dans les milieux de stage.

Résolution CA-2021-02-17/9

Proposée par : Perpétue Adité

Appuyée par : Charles-Émile Fecteau

Que soit créé un comité EDI des cycles supérieurs composé de 10 membres représentant la diversité :

- 1 Personne s'identifiant comme femme
- 1 Personne autochtone
- 1 Personne issue de la minorité visible
- 1 Personne issue de la minorité ethnique
- 1 Personne en situation de handicap physique
- 1 Personne issue de la communauté LGBTQ2IA+.
- 1 Un.e. Étudiant.e. parent
- 1 Étudiant.e adulte
- 1 Personne de la Neuro-diversité (TDAH, trouble d'apprentissage, trouble mentaux)
- 1 Personne issue de la minorité religieuse

Ce comité aura pour mandat de :

- Représenter les valeurs d'équité, de diversité et d'inclusion auprès des différentes instances de l'Université Laval et revendiquer la mise en place d'actions concrètes selon les enjeux des membres.
- Développer pour les étudiant.e.s des cycles supérieurs un environnement d'étude et de recherche inclusif, équitable et respectueux de la diversité des membres.
- Travailler à réduire les inégalités vécues par les personnes plus marginalisées aux cycles supérieurs et offrir un accompagnement selon leurs enjeux en matière d'EDI

Procès-verbal du conseil d'administration du 20 janvier 2021 de l'Association des étudiantes et étudiants de Laval inscrits aux études supérieures.

Cyril Bolduc demande ce qui advient en cas de postes non comblés sur le comité.

Perpétue Adité mentionne que cela nuirait à la mission du comité, qui est pour la diversité.

Jason Ortmann mentionne qu'il serait difficile d'avoir un comité complet, alors le comité devrait se réunir quand même, mais ne traitera que des questions pertinentes selon l'expérience personnelle des personnes présentes.

Cyril Bolduc mentionne qu'il croit en la pertinence de ce comité.

Charles-Émile Fecteau mentionne la possibilité d'intersectionnalité, et demande si la formulation est rigide. Selon lui, l'important est la représentation de ces diversités et non le nombre fixe de dix personnes.

Cyril Bolduc demande des explications sur l'identification de la personne adulte.

Perpétue Adité explique que l'Université Laval a des critères pour considérer un étudiant « adulte » qui sont plus strict qu'avoir plus de 18 ans, incluant le besoin de faire un retour aux études.

Amendement proposé par : Charles-Émile Fecteau

Appuyé par : Cyril Bolduc

Demande de scinder la diversité sexuelle et la diversité de genre.

Pas de demande de vote

Amendement adopté à l'unanimité

Sur la proposition amendée

Jason Ortmann mentionne que la formulation permet la représentation de plusieurs diversités par une seule personne

Pas de demande de vote

Adoptée à l'unanimité

6.3. Élections générales

Louis-Xavier Lamy explique qu'il y a des décisions importantes à prendre concernant les élections générales de l'AELIÉS de l'hiver 2021, notamment la présidence des élections et l'ouverture des postes. Il explique que le comité exécutif propose José-Frédérique Biron, qui a accepté d'agir à titre de présidence des élections.

José-Frédérique Biron se présente. Elle est une jeune professionnelle qui s'est impliquée par le passé dans le mouvement étudiant. Elle s'est précédemment impliquée à l'ASSÉ et à l'Université Laval. Elle sait comment interpréter les règlements généraux d'une association et comment les faire respecter dans différentes situations.

Résolution CA-2021-02-17/10

Proposée par : Louis-Xavier Lamy
Appuyée par : Charles-Émile Fecteau

Que José-Frédérique Biron agisse à titre de présidence des élections pour les élections générales de l'AELIÉS de l'hiver 2021.

Pas de demande de vote

Adoptée à l'unanimité

Louis-Xavier Lamy explique qu'il est nécessaire d'ouvrir les postes de l'exécutif dans le cadre des élections générales de l'AELIÉS.

Résolution CA-2021-02-17/11

Proposée par : Louis-Xavier Lamy
Appuyée par : Charles-Émile Fecteau

Que soient ouverts les postes du comité exécutif pour les élections générales de l'AELIÉS de l'hiver 2021.

Pas de demande de vote

Louis-Xavier Lamy explique qu'en raison de la pandémie, il ne sera pas possible de tenir les élections en présentiel. Dans cette mesure, il sera nécessaire de déroger aux articles des règlements généraux demandant de tenir des activités sur le campus, et d'adapter certains fonctionnements.

Résolution CA-2021-02-17/12

Proposée par : Louis-Xavier Lamy

Appuyée par : Louis-Vincent Courchesne

Que soit autorisée une dérogation partielle à la section 9 des règlements généraux de l'AELIÉS, notamment l'article 73.4, pour la durée des élections générales de l'hiver 2021 dans le seul but d'adapter les élections aux circonstances de la pandémie de COVID-19 et aux règlements gouvernementaux entourant les rassemblements, et de permettre la tenue d'activités en ligne plutôt qu'en présentiel.

Pas de demande de vote

Adoptée à l'unanimité

6.5. Modification des Règlements généraux

Louis-Xavier Lamy présente le document de modification des règlements généraux qui a été envoyé au conseil d'administration avec l'avis de convocation.

Résolution CA-2021-02-17/12

Proposée par : Louis-Xavier Lamy
Appuyée par : Charles-Émile Fecteau

Que soient adoptées les modifications des règlements généraux soumises le 20 janvier 2021 au conseil d'administration par le comité de modification des règlements généraux.

Charles-Émile Fecteau soulève la nécessité d'intervenir pour la modification des titres des postes.

Amendement proposé par : Jason Ortmann

Appuyé par : Charles-Émile Fecteau

Demande de scinder le choix des noms du poste du reste des modifications.

Pas de demande de vote

Amendement adopté à l'unanimité

Sur la proposition initiale moins la dénomination des postes

Pas de demande de vote

Adoptée à l'unanimité

Sur la dénomination des postes

Louis-Vincent Courchesne demande s'il y a une incidence légale au changement de nom.

Louis-Xavier Lamy explique que non, tant que la désignation de rôle légal est claire.

Sophie Tremblay demande ce qu'amène un changement de dénomination.

Charles-Émile Fecteau explique que l'objectif était l'horizontalisation des postes, mais puisqu'il était impossible de changer la structure de l'association durant ce mandat, le changement de nom semblait être un bon début pour ce processus.

Roxanne Gaudreault s'exprime en faveur de la dénomination de coordination.

Jason Ortmann s'exprime en faveur de la dénomination de secrétaire.

Claude Junior Charles s'exprime en faveur de l'horizontalité de l'Association, mais il s'oppose à un changement de nom des postes de l'exécutif.

Charles-Émile Fecteau abonde dans le sens d'utiliser des termes qui représentent l'image de l'Association. Il aime les trois options, mais il penche en faveur de secrétariat et de coordination.

Résolution CA-2021-02-17/13

Proposée par : Sophie Tremblay
Appuyée par : Louis-Xavier Lamy

Que soient adoptées les dénominations des postes de l'exécutif du plan S.

Pas de demande de vote

Adoptée à l'unanimité

6.6. Politique de gestion des conflits d'intérêts

Louis-Xavier Lamy présente le projet de politique de gestion des conflits d'intérêts de l'AELIÉS. Il mentionne que le document est fortement basé sur la politique actuelle du REMDUS, qui a accepté que soit utilisé son document pour que soit créée une politique pour l'AELIÉS. Dans l'état actuel de la politique, celle-ci est très similaire à celle du REMDUS et a surtout été adaptée afin de correspondre aux particularités de l'organisation de l'AELIÉS. Il explique donc qu'il laisse la liberté au conseil d'administration de juger par lui-même s'il souhaite en proposer l'adoption ou remettre cette adoption à une rencontre ultérieure pour que le secrétariat général retravaille le document.

Résolution CA-2021-02-17/13

Proposée par : Sophie Tremblay
Appuyée par : Louis-Xavier Lamy

Que soit adoptée la politique de gestion des conflits d'intérêts de l'AELIÉS.

Louis-Xavier Lamy souligne la possibilité de modifier ultérieurement la politique.

Pas de demande de vote

Adoptée à l'unanimité

7. AFFAIRES FINANICÈRES

7.1. Bilan, états des résultats et conciliation de janvier 2021

Caduc.

8. AFFAIRES EXTERNES

8.1. Projet de halte-garderie sur le campus

Jason Ortmann explique que l'AELIÉS a été approchée par le BVE pour sonder ses membres au sujet de leur intérêt pour une halte-garderie qui serait établie dans les locaux du CPE qui a déménagé. L'administration de l'Université Laval aimerait avoir la participation des deux grandes

associations, mais cette participation n'est pas encore définie. Il explique les particularités d'une halte-garderie et les avantages d'un tel établissement.

9. CAFÉ FOU AELIÉS

Jason Ortmann explique que le point est statutaire, mais qu'il n'y a pas grand-chose à dire. Il mentionne l'obtention de subventions et le fait que l'Université ne charge pas de loyer.

10. AFFAIRES NOUVELLES (VARIA)

Jean-Samuel Angers se demande pourquoi les frais de scolarité pour les crédits de recherche supplémentaires augmentent de prix après les crédits initiaux. Il se demande si l'AELIÉS pourrait demander à l'Université ce qu'il en est.

Jean-Samuel Angers invite les membres du CA à regarder les émissions Les lumières grecques.

11. DATE DU PROCHAIN CA

Le prochain conseil d'administration ordinaire sera le 17 mars 2021.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution CA-2021-02-17/14

Proposée par : Ibrahim Gbetnkom Appuyée par : Olivier Pilette

Que soit levée l'assemblée à 21h02.

Pas de demande de vote.

Fin de la séance du conseil d'administration à 21h02

Louis-X Lamy

Louis-Xavier Lamy

Secrétaire général

Jason Ortmann Président